



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E120707

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2026

ÉDITÉ LE

09/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2011

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 05/07/2024

Capital : 100 000

Raison sociale : APRILE

Sigle : APRILE MENUISERIE

LIEUDIT GARA DE PAILLE  
30230 BOUILLARGUES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NIMES

Siret : 533 808 721 00039

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 9264080

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 130151589A001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 130151589A001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Téléphone : 04 66 26 16 98

Portable : 06 75 99 53 34

Fax :

Site Internet : <http://www.resobaies.fr>

E-mail : [menuiserieapril@gmail.com](mailto:menuiserieapril@gmail.com)

Responsabilité légale :

APRILE ALEXANDRE GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier) | 07/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 07/09/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.